

Conseil d'Administration

Mercredi 21 juin 2023

17H00 - 19H00

Espace de la Tête d'Or - LYON

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu du 18 mai 2022
2. Approbation des comptes
3. Vascurisq en chiffres
4. Renouvellement agrément de l'OA
5. Renouvellement du bureau
6. Futur programme 2024/2025
7. Datavasc
8. Questions diverses (rejet d'EIAS)

Le conseil d'administration de VASCURISQ s'est réuni le mercredi 21 juin 2023 à 17h00 à l'Espace de la Tête d'or de Lyon.

Membres du CA :

Pr Y. ALIMI, Dr P.CARLIER, Pr N. CHAKFE, Pr J. CHEVALIER, Dr O. CRETON, Dr P. CUQ, Dr J-P DELPY, Dr A. DEMON, Dr N. DIARD, Pr P. FEUGIER, Pr P. JULIA, Dr F. LE ROUX, Dr P. NICOLINI, Pr S.RINCKENBACH, Dr J. SABATIER, Dr M. SIBE, Dr P. SOURY et Pr F.THAVEAU.

Membres du CA excusés :

Dr N.DIARD, Pr P.JULIA, Dr F. LE ROUX, Pr S.RINCKENBACH, Dr P.SOURY.

Membres du CA présents :

Pr J. CHEVALIER, Dr J-P DELPY, Pr P. FEUGIER, Dr P. NICOLINI, Dr M. SIBE.

Experts Présents:

Dr L.AZEMA, Dr C.GIRAUD, Dr J-Y HUART, Dr G.COUCHET.

1. Approbation du Compte rendu du CA du 18 mai 2022.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation des comptes

Bilan financier 2022 / 2023

	ENTREES		SORTIES	
	2022	2021	2022	2021
Cotisations et inscriptions aux journées de formation	38 280.90	20 430 *	Webmaster Ascomedia	4 176
Primes CPAM	29 600 + 155 000 (-4500 de trop perçu) = 180 100	112 730	Matériel	0
Intérêts	887.16		Secrétaire	28 176.72
			Papeterie	1 216.84
			Charges sociales	15 981.80 (URSSAF) 3 609.73 (AG2R) 153.44 (Arpège) = 19 744.97
			Formation continue	265.03
			Organisation de réunions d'experts et de formation	9 955.39
			France Télécom orange	462
			PTT	157.51
			Experts	84 750
			Loyers et charges	6 480
			Expert comptable	552
			Participation composantes SCV	540
			Impôts (CFE)	204 (CSG)
			Assurances : mutuelle complémentaire AXA	2 039.92
			Divers	Gerbe Dr Mauvady 182.50
			Frais bancaires	1 128.19
			GEPROVAS	2 160
TOTAL	219 267	133 160	TOTAL	159 491.07
	Balance + 58 889.83 €		Réserves	66 137.16 € après Paiement des experts

Les comptes sont approuvés à l'unanimité

3. Vascurisq en chiffres

Les membres :

Au 12 juin 2023, nous avons 283 membres, contre 295 membres en mai 2022.

On compte 27 sorties et 15 entrées.

Parmi les sorties :

- 21 départs à la retraite

- 6 sortis pour retard important

Il n'y a pas de retard supérieur à 1 an car la HAS ne tolère plus de retard au-delà de 6 mois.

Cette année 79 médecins ont déjà été validés pour le bilan 2023.

Depuis juin 2022, la CPAM accepte de verser une indemnité financière pour les médecins salariés engagés dans l'accréditation, ce qui n'était pas le cas depuis 2008.

Nous percevons de leur part chaque année en juin une enveloppe globale pour l'ensemble des médecins validés en n-1 environ égale à 144 000 euros.

En fin d'année 2023 / début 2024, nous allons organiser à la HAS des sessions de formation pour les nouveaux entrants (depuis 2021) dans le cadre de leur formation au SIAM et aux EIAS.

Les experts :

Nous avons 20 experts actifs, dont 3 nouveaux formés à l'automne 2022.

Les experts sont :

	TITRE	PRENOM	NOM
1	Docteur	Laure	AZEMA
2	Docteur	Philippe	BOIDIN
3	Docteur	Pierre	CARLIER
4	Docteur	Sébastien	CAZABAN
5	Docteur	Philippe	CHATELARD
6	Docteur	Geoffroy	COUCHET
7	Docteur	Arnaud	DEMON
8	Docteur	Nicolas	DIARD
9	Professeur	Patrick	FEUGIER
10	Docteur	Claude	GIRAUD
11	Docteur	Yves-Gabriel	HEYNEN
12	Docteur	Jean-Yves	HUART
13	Docteur	Bruno	MUGNIER
14	Docteur	Philippe	NICOLINI
15	Docteur	Olivier	PAGE
16	Docteur	Paul	PITTALUGA
17	Docteur	Jean-Michel	RADOUX
18	Docteur	Philippe	REVEILLEAU
19	Docteur	Reza	SALARI
20	Docteur	Maxime	SIBE

4. Renouvellement de l'agrément de l'OA

Nous avons monté en septembre 2022 un nouveau dossier d'agrément pour la HAS, et avons été renouvelés en octobre 2022 pour 5 ans.

5. Renouvellement du bureau pour 2024

En cette fin d'année, le Dr Nicolini va quitter son poste de secrétaire général et de gestionnaire de l'OA. Il sera remplacé par le Dr Laure Azéma.

Le Conseil d'Administration remercie le Dr Ph Nicolini, pour ces 17 années de gestion et pour avoir mené à bien la mission de notre OA auprès de l'HAS.

Le Dr J-P. DELPY est trésorier de l'OA.

Prévoir l'entrée du Dr Olivier PAGE dans le bureau de Vascurisq, comme secrétaire général adjoint.

Il nous faudra faire faire une refonte complète de nos statuts qui commencent à être obsolètes par un cabinet juridique. Celui qui vient de faire la refonte des statuts de la SCVE semble tout désigné.

6. Futur programme 2024/2025

Nous devons en novembre prochain proposer à la HAS notre nouveau programme d'accréditation pour 2024/2025 individuel et en équipe :

- nouveaux thèmes d'EIAS ciblés
- nouvelles recommandations.
- nouvelles activités obligatoires

Il est beaucoup plus complexe qu'auparavant car doit respecter la maquette ci-dessous de la certification périodique avec 5 grands piliers.

La saisie des actes sur Datavasc doit maintenant être obligatoire dans tous nos programmes à venir (formation renouvelée lors du Congrès de la SCVE 2023).

Certification périodique et accréditation nouveau modèle



7. Datavasc

Une première session s'est tenue l'an dernier à Marseille et la deuxième se tient ce samedi 24 juin à Lyon. Cette activité sera maintenue dans les programmes de l'OA pour les années à venir. Les rares médecins qui n'auront pu assister à cette formation se verront dans l'obligation de participer à la session en gestion des risques organisée avec le Cabinet Branchet le samedi 7 octobre après-midi sur Paris.

8. Questions diverses :

EIAS rejetés : il est acté que tout EIAS rejeté ne peut l'être qu'après prise d'avis auprès de l'ensemble de l'équipe d'experts.

Etude la base REX : Un jeune médecin travaillant avec le Pr Feugier se charge en ce moment d'analyser les **EIAS portant sur les veines**.

Maintenant que nous avons collecté les réponses au questionnaire de dilatation artérielle, il faut trouver une personne pour en faire l'analyse et rendre ce travail lors de notre prochaine Commission référentiel de notre spécialité en novembre 2023.

Il faut dans l'été prévoir l'analyse également de l'un des EIAS ciblés du programme 2022/2023.

*** Infection du site opératoire dans les 30 jours suivant le geste opératoire**

*** Complications ou effets secondaires redoutés après chirurgie ambulatoire (avec ou sans hospitalisation) se matérialisant par un appel**